



Conditions de participation au jeu-concours bp «Faire le plein, les courses et laver votre voiture gratuitement?»

Organisateur du jeu-concours:

1. Le jeu-concours est organisé par BP Europa SE, Hambourg, succursale BP (Switzerland) Zoug, Baarerstrasse 139, CH-6300 Zoug (ci-après: bp).

Droit de participation:

2. Toute personne physique peut participer au jeu-concours. Sont exclus les collaborateurs de bp, le personnel des boutiques des stations-service bp et de partenaires des stations-service bp, les collaborateurs du prestataire technique ainsi que d'autres agences impliquées dans l'action. Si une des personnes précitées participe néanmoins à l'action et gagne, bp est en droit d'attribuer le prix à un tiers, le participant n'ayant plus aucun droit au prix.

Durée du jeu-concours:

3. La participation au jeu-concours bp «Faire le plein, les courses et laver votre voiture gratuitement» est possible du 01.06.2020 à 00h00 au 29.11.2020 à 23h59. Le MMS/e-mail/WhatsApp doit arriver dans le système de bp ou dans celui de son prestataire technique (cf. Enregistrement ci-après) d'ici cette date au plus tard. Toute participation ultérieure est exclue.

Participation et avis de gain:

4. La participation au jeu-concours «Faire le plein, les courses et laver votre voiture gratuitement» nécessite l'envoi d'un ticket de caisse valide émis durant la période de promotion par une station-service bp participante

a) par MMS au 5555 (gratuit)

b) par WhatsApp au +41 78 240 99 33

c) par e-mail en pièce jointe à bpMarketing1@bp.com. Les MMS/WhatsApp/e-mails aux contenus incorrects ne peuvent pas être traités, et, par conséquent, ne donnent pas droit à une participation. Le ticket de caisse doit être photographié avec suffisamment de lumière. Les tickets de caisse envoyés doivent impérativement être intacts et lisibles pour autoriser à participer. bp se réserve le droit d'exclure les tickets de caisse illisibles de la promotion.

En envoyant le MMS/WhatsApp/e-mail, le participant accepte les conditions de participation. Il n'est possible de participer qu'une seule fois par jour au jeu-concours bp. Chaque ticket de caisse ne peut participer qu'une seule fois. Les participants qui envoient plusieurs fois un même ticket de caisse seront exclus de la promotion.

La réalisation du jeu-concours repose sur la base

juridique applicable au traitement de données. Les données sont utilisées pour désigner les gagnants.

Le participant confirme que les données envoyées par MMS/WhatsApp/e-mail sont correctes et complètes.

Le numéro de natel/l'adresse électronique qui nous est communiqué dans le cadre du jeu-concours peut être utilisé pour inviter la personne à s'abonner à la newsletter et pour contacter la personne en cas de gain.

La date et l'heure d'arrivée des données entrées par le participant dans le système bp ou chez son prestataire technique constituent les date et heure de participation. Les 2'600 prix hebdomadaires au total sont répartis sur la durée du jeu-concours et tirés au sort chaque semaine. Une semaine commence le lundi à 00h00 et se termine le dimanche à 23h59.

Les gagnants seront contactés par bp ou par le prestataire technique ayant son siège en Suisse agissant pour le compte de bp, et informés du gain.

Les gagnants reçoivent un SMS/WhatsApp/e-mail dans lequel il leur est demandé de communiquer leur adresse postale dans un délai de 5 jours à bp ou au prestataire technique. Si l'adresse postale n'est pas communiquée dans le délai indiqué (5 jours) ou si l'adresse communiquée est incorrecte ou si le prix ne peut pas être livré à l'adresse communiquée ou si l'envoi du prix échoue pour d'autres raisons n'étant pas directement imputables à bp, bp est en droit d'attribuer le prix à une autre personne. Le participant n'a alors plus droit au prix. L'adresse postale est utilisée exclusivement pour l'envoi des prix.

Les prix sont envoyés par la Poste par bp ou par un tiers mandaté par bp, et ce, en Europe uniquement.

L'attribution des prix ne peut pas être contestée. Les prix communiqués sont tirés au sort. Un paiement en espèces est exclu. Tous les engagements de bp envers le gagnant sont considérés comme intégralement respectés lors de la remise du prix. Le droit au prix ne peut être cédé. Les éventuels impôts, taxes et redevances générés par le gain d'un prix sont à la charge du gagnant. Lors de la participation de personnes mineures ou juridiquement incapables, il est présumé que la participation au jeu et l'utilisation du prix interviennent en accord avec le représentant légal et sous sa supervision.

bp se réserve le droit d'interrompre ou de mettre fin au jeu-concours à tout moment, sans préavis et sans indication de motifs. De même, les présentes conditions de participation peuvent être modifiées à tout moment par bp sans notification particulière.

Participation gratuite:

5. La participation au jeu-concours est aussi possible sans ticket de caisse. Au lieu du ticket de caisse, il suffit d'envoyer par MMS/WhatsApp/e-mail la photo d'une affiche de promotion bp actuelle en Suisse et au Liechtenstein.

Acceptation des conditions de participation:

6. Par sa participation au jeu-concours, le participant accepte les présentes conditions de participation sans réserve. Le non-respect des présentes conditions de participation entraîne l'exclusion du jeu-concours. Le cas échéant, les éventuels gains peuvent être annulés ou retirés et être attribués à d'autres participants.

Manipulation:

7. bp se réserve le droit d'exclure des personnes du jeu-concours en cas d'indices relatifs à une atteinte tentée ou effective aux chances de gain par manipulation. Les frais occasionnés en cas de manipulation ou de tentative de manipulation sont facturés à l'auteur de la manipulation et d'autres démarches juridiques pourront être entamées.

Prix:

8. Les prix suivants sont tirés au sort parmi tous les participants enregistrés correctement:

2'600 x remboursement de la totalité d'un achat* chez bp en Suisse et au Liechtenstein

* À l'exception des marchandises à prix imposé telles que le tabac, les journaux, les vignettes, les cartes prépayées, les chèques-cadeaux et les cartes téléphoniques. Le remboursement se fait sous forme de bons d'achat bp. La facture est arrondie au montant supérieur de 10 (si le montant de la facture s'élève à 25 CHF p. ex., le client reçoit un bon d'achat bp de 30 CHF).

Lors d'une participation gratuite sans ticket de caisse, le gagnant reçoit un bon d'achat bp d'une valeur de 10 CHF.

9. Les prix sont acceptés dans toutes les stations-service bp avec boutique en Suisse et au Liechtenstein.

Protection des données:

10. bp a recours à un prestataire technique pour la réalisation technique du jeu-concours. Les données des participants nécessaires pour désigner les gagnants et distribuer les gains sont enregistrées dans son système. Dans ce contexte, des données sont enregistrées à l'intérieur de l'Europe.

11. Toute personne recevant la newsletter a expressément accepté que les données personnelles fournies soient utilisées à des fins commerciales par bp ou le groupe bp et les prestataires techniques agissant pour le compte de bp (envoi de newsletters sur de futures promotions et actions de bp). Cette personne

est toutefois en droit d'exiger la suppression d'une telle publicité à son adresse. Par ailleurs, les données personnelles prélevées par bp et les prestataires impliqués ne sont pas retransmises à des tiers et ne sont pas mises à leur disposition à des fins d'utilisation. Le participant peut révoquer à tout moment son autorisation concernant l'utilisation de ses données à des fins commerciales en envoyant un courrier électronique à info@bpcustomerservice.ch.

12. Après le déroulement et la fin du jeu-concours, toutes les données personnelles sont effacées dans la mesure où un participant, en conformité avec le paragraphe ci-dessus, n'a pas expressément autorisé bp dans le cadre de la participation à traiter ces données à l'avenir à des fins commerciales. Les données relatives aux gagnants des prix hebdomadaires sont exclues de la suppression des données tant qu'elles doivent être conservées par bp à des fins de documentation.

13. Les participants ont le droit de demander à tout moment à l'organisateur du jeu-concours de supprimer les données personnelles nécessaires à leur inscription au jeu-concours. La suppression des données peut être exigée par e-mail à l'adresse info@bpcustomerservice.ch. Si la suppression précède le tirage des prix, la participation au jeu-concours n'est pas possible.

Responsabilité:

14. bp décline toute responsabilité relative à la réalisation de ce jeu-concours, en particulier au titre de défauts techniques ainsi que de défauts de matériel et logiciel de toute nature, d'interruptions de connexion au réseau, de transmissions incomplètes, tardives ou perdues ou de transmissions susceptibles d'endommager le système de l'utilisateur.

Recours et droit applicable:

15. Aucune correspondance n'est échangée. Tout droit de recours est exclu. Seul le droit matériel suisse s'applique au présent jeu-concours, le droit international en matière de conflits de loi étant exclu. Sous réserve de toute autre disposition du droit étranger applicable en cas de résidence d'un participant à l'étranger. Le for exclusif est à Zoug.

Disposition finale:

16. La nullité de l'une des dispositions des présentes conditions de participation n'affecte pas la validité de ses autres dispositions.

Zoug, le 31 mai 2020

© 2020 BP Europa SE, Hambourg, succursale BP (Switzerland) Zoug